

COMMUNE DE DOUALA 5E (KOTO) : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AON0/CAD5/CIPM/2021 du 18/02/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe ancienne décharge) DANS

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE ROUTE EN TERRE (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe ancienne décharge) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DEPARTEMENT DU WOURI dans l'Arrondissement de Douala v.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Terrassements
- Assainissement : fossés en béton avec des dalettes sur les traversées
- Rechargement à la latérite et à la pouzzolane

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 699 847 278 / 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 30 000 (trente mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGA0. Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 18/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront portées la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 03/
AONO/CAD5/CIPM/2020 du 18/02/2021 pour les travaux d'entretien
d'une route en terre (Makepe entrée Marie lumière ' E.P Makepe
ancienne décharge) dans l'Arrondissement de Douala v ;**

Département du WOURI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des

finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : Quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, '), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 18/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, au troisième étage de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif
- Note technique supérieure ou égale à 75% de oui ou bien

7/9

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre,
- La visite du site signée sur l'honneur.
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entreprise
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page.
- La note méthodologique

Le non-respect de SEPT (07) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction de 7/9 au moins de ces conditions.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique porte 115/117 de la Mairie B.P : 10171 Douala Tel : 699 33 00 59.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE DOUALA 5E (BASSA) : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/202 1 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

– TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;

- FONDATION ;
- MACONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE ;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE ' SANITAIRE ;
- CARRELAGE ;
- VRD ;
- FOURNITURE MEUBLES DE BUREAU ET ORDINATEUR

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de :23 000 000 (Vingt-trois millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 Portes 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème.

10. Remise des offres

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPA0) Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPA0.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au troisième étage de l'immeuble siège au plus tard le 17/03/2021 à 12 heures. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002/ AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 17/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE MASSOUMBOU, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : 460 000 FCFA (Quatre cent soixante milles)

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le 17/03/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions, à la porte 116 de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des Offres

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Pièce Administratives non conformes ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces crit7res

14.2 critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre Oui/Non
- 2) La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- 3) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 6) note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- 7) Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page.
- 8) Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

16. Durée de validité des offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date

de dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5ème. Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

DOUALA le 17 Février 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

[Télécharger le DAO](#)